

Décision

Générale

colonial

Décision n° 160 Milice indigène et militaires placés hors cadres

n° 160

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date de publication
17 février 1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de quinze jours, est accordé au milicien de 2° classe Mahamde Tallal mle 1386, de la 1re compagnie de milice. Durant son congé le milicien Mahammoud.